

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **73 (1937)**

Heft 38

PDF erstellt am: **17.05.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

---

### SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Education nationale*. — S. L. V. et S. P. R. — VAUD : *Aux institutrices*. — *Ceux qui quittent*. — *Dans les sections* : *Cossonay* ; *Lausanne*. — *Maîtresses enfantines*. — *Maîtres de gymnastique*. — NEUCHÂTEL : *Au concours*. — *Absences et effectifs*. — INFORMATIONS : *Fondation Berset-Muller*.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : PAUL BURNET : *Le style roman* ; *St-Ursanne, portail sud (tableaux scolaires)*. — D<sup>r</sup> A. LESTCHINSKI : *Congrès international d'hygiène scolaire*. — H. B. : *La famille d'aujourd'hui*. — LECTURE LITTÉRAIRE. — LES LIVRES.

---

## PARTIE CORPORATIVE

### ÉDUCATION NATIONALE (suite).

Les intentions du Département militaire fédéral ont suscité une certaine émotion au sein de la Société fédérale de gymnastique et de la Société des Carabiniers ; elles se sont élevées vivement contre certaines parties du rapport et les délégués des deux sociétés ont rédigé une série de propositions communes qui ont été présentées au Département militaire.

Parmi ces propositions, les plus intéressantes sont celles qui sont appelées générales ; la première rappelle que le but d'une instruction préparatoire « est de développer les jeunes gens de nationalité suisse au point de vue physique, intellectuel et moral pour en faire de bons citoyens et les préparer au service militaire ».

2. Pour atteindre ce but, il doit être créé une organisation tenant compte des sentiments du peuple suisse et qui soit en accord avec nos institutions démocratiques.

4. Toute l'instruction préparatoire, dès la sortie de l'école obligatoire jusqu'à l'entrée au service militaire, doit être complètement séparée du service militaire proprement dit (donc n'être soumise ni à l'autorité des commandements de troupe, ni au code pénal militaire).

Elle sera organisée entièrement par les instances civiles »<sup>1</sup>.

Dans son Assemblée de juin 1937, à Aarau, l'Assemblée des Eglises protestantes de la Suisse s'est émue à son tour des projets du Département militaire fédéral : « L'Assemblée constate avec douleur que les circonstances actuelles semblent exiger un enrôlement militaire prématuré de la jeunesse ». Elle « se voit moralement obligée de se prononcer contre le caractère obligatoire de l'Instruc-

<sup>1</sup> Le *Gymnaste suisse* du 20 août 1937.

tion militaire préparatoire qui apporterait une entrave intolérable à l'exécution du mandat qu'elle a reçu d'annoncer la parole de Dieu ».

En conséquence, l'Assemblée demande que l'instruction préparatoire ne commence pas avant 17 ans révolus, qu'elle ne soit pas une mainmise sur la personnalité des jeunes, et qu'elle ne se fasse pas le dimanche.<sup>1</sup>

Le *Kathol. Lehrerverein*, réuni à Appenzell, le 9 août, arrive à peu près aux mêmes conclusions lorsqu'il insiste pour que l'entière liberté d'action de l'Eglise soit assurée, et qu'aucune entrave ne soit apportée à la formation intellectuelle et professionnelle de la jeunesse ; quoique de façon un peu confuse, les décisions d'Appenzell s'élèvent contre l'obligation de l'instruction préparatoire imposée par la force et lui préfèrent un accomplissement volontaire du devoir patriotique ; en tout cas, elles exigent la sauvegarde entière de la souveraineté cantonale dans le domaine de l'enseignement.<sup>2</sup>

Dans le *Bulletin* du 26 juin, j'ai déjà parlé brièvement des conclusions acceptées par nos collègues du *Schweizerischer Lehrerverein* ; rappelons-en les principales :

La Société ... « estime que l'avenir de notre pays dépend d'un renforcement de la défense spirituelle de notre régime libre et démocratique et d'une meilleure préparation civique de notre jeunesse à l'accomplissement de ses devoirs dans l'Etat démocratique ».

« Toute véritable éducation doit avoir pour but principal de développer le sentiment de la responsabilité et l'esprit de dévouement personnel pour le bien de tous. »

L'enseignement civique « destiné aux jeunes gens et aux jeunes filles du pays doit s'étendre à tous les problèmes qui touchent au pays, à ses habitants et à l'Etat. Il doit tendre à créer un véritable esprit patriotique ancré dans un sentiment profond des devoirs de chacun envers l'Etat et la collectivité et engendrer l'enthousiasme qui doit animer un peuple uni dans l'accomplissement de ses devoirs civiques ».

Enfin, le *Schweiz. Lehrerverein* demande l'introduction, par une loi fédérale, du service civique obligatoire pour tous les jeunes gens et jeunes filles suisses de 18 et 19 ans, sous forme de cours, organisés par les cantons, mais soutenus surtout en ce qui concerne la formation du corps enseignant et le matériel, par la Confédération.

Voilà donc, un peu longuement exposé, l'état actuel de la question. Nous constatons que depuis le printemps, gymnastes et tireurs, représentants des Eglises et instituteurs ont apporté leurs suggestions, leurs remarques, leurs objections. Il s'agit d'un problème

<sup>1</sup> *La Revue*, 22 juillet 1937.

<sup>2</sup> *Schweizerische Lehrerzeitung*, 22 août 1937.

capital pour le sort de la jeunesse suisse ; nous estimons que le corps enseignant romand ne peut s'en désintéresser et qu'il doit faire entendre sa voix. Nous souhaitons que la consultation soit aussi large que possible.

Le débat est ouvert.

W. G.

### S. L. V. et S. P. R.

Dimanche 10 octobre dernier eut lieu à Vevey la réunion annuelle des représentants du Schw. Lehrerverein et de la Société pédagogique romande. Willemin, président de la S. P. R., présidait et Graf, secrétaire des Instituteurs bernois, tenait le protocole.

Le principal objet à l'ordre du jour fut l'éducation civique post-scolaire. Le S. L. V. a déjà pris position et a voté des thèses lors de son Lehrertag de Lucerne, en juin dernier. En S. P. R., le Comité s'est aussi occupé de la question et d'ores et déjà se montre opposé à certains côtés du problème, notamment en ce qui concerne l'obligation ; aussi désire-t-il vivement connaître l'avis des sections et des membres. D'ailleurs, rien de définitif n'a encore été décidé par les autorités fédérales, et les divers projets qui ont vu le jour ont été plusieurs fois remaniés et, sans doute, le seront encore. Dans tous les cas, les Comités des deux associations veilleront à ce que les droits de l'Ecole soient sauvegardés et que les instituteurs aient leur mot à dire dans cette organisation nouvelle de l'éducation de la jeunesse. Nous avons, en particulier, l'assurance de M. le Conseiller fédéral Minger que le rétablissement éventuel des examens de recrues ne se fera pas sans que l'opinion du corps enseignant se soit fait connaître. Il est bien spécifié, dans une résolution qui fut votée en fin de débat, que des représentants des deux associations doivent faire partie d'une commission fédérale désignée pour l'étude de toute la question.

**Exposition nationale.** — M. le Dr Boesch, président du S. L. V., donne un aperçu sur ce qui a déjà été fait ; nos deux Associations seront représentées dans la commission qui s'occupe de la chose. L'enseignement officiel sera présenté dans le groupe « Instruction publique » (Volksschule). Le vœu est exprimé que l'activité des deux Associations soit aussi exposée. L'organisation d'une ou de Journées de l'Enfant, coïncidant avec le Lehrertag prévu par le S. L. V. sera une excellente occasion d'amener à Zurich le corps enseignant de la Suisse romande et de lui faire prendre contact avec celui de la Suisse alémanique.

**Tableaux scolaires.** — Divers moyens ont été envisagés pour augmenter en Suisse romande la diffusion des Tableaux scolaires suisses. Cette œuvre mérite d'être mieux connue et l'appui des autorités scolaires cantonales et communales est sollicité.



**VAUD****AUX INSTITUTRICES**

La réunion habituelle d'automne aura lieu le samedi 6 novembre, à 15 heures 30, *Foyer féminin, rue de Bourg, Lausanne*. Nous rappelons que cette réunion familière a été instituée il y a une dizaine d'années dans le but de prendre contact au moins une fois l'an avec notre représentante au Comité central. Le mandat de Mme Cornuz arrivant à l'échéance au 31 décembre, il s'agira de sonder le terrain dans les sections afin de désigner la candidate qui sera appelée à lui succéder. Les sections voudront bien envoyer au moins deux déléguées à la réunion sus-indiquée afin que cette question de candidature puisse être rapidement réglée.

Les collègues qui répondent fidèlement à l'appel chaque année n'oublieront pas de faire un peu de propagande autour d'elles, et les participantes voudront bien s'annoncer avant le 3 novembre, à *Mlle Chamot, institutrice, Chailly sur Lausanne*.

**CEUX QUI QUITTENT**

M. *Henri Peitrequin*, instituteur à Goumoëns-la-Ville, a donné sa démission après 36 ans d'enseignement dévoué dans la même commune. Il était l'hôte assidu de nos assemblées et conférences, où ses interventions étaient très appréciées. La section d'Echallens — dont il fut le brillant président durant 4 ans — garde de lui le souvenir d'un collègue aimable, obligeant et toujours plein d'entrain.

M. Peitrequin a utilisé ses loisirs à étendre le champ de ses connaissances : brevet primaire supérieur, étude des langues et des sciences naturelles. Nombreux sont les collègues qui ont eu recours à ses précieux renseignements.

Maniant la plume avec facilité, H. Peitrequin fut l'auteur de nombreux rapports ; il collabore, aujourd'hui encore, à plusieurs journaux.

A Goumoëns-la-Ville, où il passera sa retraite, que nous lui souhaitons longue et heureuse, il laisse le souvenir d'un maître consciencieux, aux nombreuses qualités. Il continuera à s'occuper de l'Asile des vieillards du Gros-de-Vaud, dont il est, depuis de nombreuses années déjà, l'actif secrétaire.

R. G.

**DANS LES SECTIONS**

**Cossonay.** — Les collègues sont invités à l'assemblée d'automne qui aura lieu le 6 novembre, à 15 heures, salle du tribunal. Conférencier : M. J. *Peitrequin*, journaliste et député. Sujet : *Dans les coulisses du journalisme*.

**Lausanne. — Le diagnostic de la dégénérescence par l'empreinte digitale.** Voici un résumé par trop succinct de la conférence donnée par le capitaine Mutrux à la section de Lausanne :

On ne connaît pas le prochain dont nous n'avons que des impressions vagues. La phrénologie a fait faillite. La chiromancie et la graphologie sont le domaine presque exclusif des voyantes et diseuses de bonne aventure. Seuls le diagnostic du médecin psychiatre et l'étude des empreintes digitales et palmaires nous permettent de dire si nous sommes en présence d'un être normal ou dégénéré (dégénéré signifiant : atteint d'une tare congénitale) en nous assurant une garantie scientifique suffisante basée sur l'observation de milliers de sujets.

C'est en 1877 que, pour la première fois, en Orient, on s'occupa d'empreintes ; dès lors, jusqu'en 1914, cette science n'a pas avancé d'un pouce ; depuis 1914 elle commença à se développer, mais on en a tiré des résultats pour le moins erronés.

M. Mutrux, dans sa thèse, a repris la question dès le commencement, basant ses observations sur 10 000 sujets dont les empreintes lui furent fournies par les polices du monde entier (Chine, Bagdad, Congo, Amérique latine, etc.) et sur les empreintes d'animaux, du maki à l'orang-outang. Il est arrivé à ces constatations :

1. La différence entre les empreintes du singe inférieur (babouin) et celles du singe supérieur (chimpanzé par ex.) est beaucoup plus grande que celle qui existe entre les empreintes du singe supérieur et celles de l'homme. Cette constatation n'est peut-être pas très flatteuse pour nous, mais elle est telle.

2. L'homme dégénéré reproduit dans son empreinte tout ou partie de celle d'un animal inférieur : singe ou même lémurien. Ces signes de dégénérescence sont : a) déformation de la main ; b) figures accessoires telles que : 1. tourbillon, volute ; 2. le fait que quelques stries formant l'empreinte se mettent en travers du flux normal. c) La dilatation des pores.

C'est sur ces caractères contrôlés scientifiquement que l'on peut baser un diagnostic, non pas infaillible, mais qui, dans des cas douteux, pourra fortifier, préciser une impression qui n'était que vague.

M. Mutrux donne un exemple : L'accusé X. est-il responsable ? Les médecins psychiatres n'osent pas se prononcer dans le 90 % des cas, gardant un langage volontairement imprécis. Nous voyons d'ici la clarté qui en résulte pour un tribunal si l'on peut dire : X., d'après ses empreintes, présente tous les signes d'un dégénéré (ou d'un homme normal). Le diagnostic dans un tel cas vient apporter un élément précieux pour ne pas dire décisif.

Et à l'école ? A-t-on affaire à un enfant normal ou à un dégénéré ? Cet éclaircissement n'est-il pas de toute première importance pour

notre enseignement ? Qu'en coûterait-il ? Un peu d'encre d'imprimerie et du papier blanc.

De belles projections illustraient cette conférence qui a laissé en nous l'impression que M. Mutrux possède les éléments d'une science dont l'avenir est plein de promesses.

Des applaudissements nourris et mérités prouvèrent au conférencier tout l'intérêt qu'il avait éveillé par son exposé.

B. BEAUVERD.

N. B. — M. Mutrux fera un prix de faveur aux membres du corps enseignant qui désireraient se rendre acquéreurs de son ouvrage en la matière. S'adresser à lui directement.

### ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRESSES D'ÉCOLES ENFANTINES

L'assemblée annuelle de cette association a eu lieu samedi après-midi 25 septembre dernier, à l'Ecole normale.

Après une courte séance administrative, dans laquelle nous avons eu le plaisir de saluer toute une cohorte de jeunes collègues ainsi que la fondatrice de notre Association, Mlle A. Moudon, qui vient de prendre sa retraite, nous nous groupions autour de Mme Porta et quelques-unes de ses petites élèves.

Sa causerie avec démonstration de mouvements rythmés et chansons mimées, donnée avec tant de vie, de simplicité, de spontanéité, nous a suggéré une foule d'idées pour cet enseignement dans nos classes. Merci à Mme Porta.

Les participantes à la partie familière qui suivit ont décidé de se réunir le samedi 6 novembre à 14 h. au « Carillon », rue des Terreaux, Lausanne, pour se communiquer un choix inédit de poésies. Invitation cordiale à toutes les collègues qui désirent enrichir leur collection de poésies enfantines.

*Pour le comité : L. Bron, présidente.*

### ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASIQUE

Le 30 octobre aura lieu à Moudon une journée de propagande à laquelle tous les instituteurs et institutrices sont cordialement invités. Le congé nécessaire est accordé par le Département moyennant entente avec les autorités scolaires.

#### Programme :

- 9 h. 30 : Préliminaires (participants). Direction : A. Huguenin.
- 10 h. 15 : Institutrices : pas de danse. Direction : E. Bory.
- 10 h. 15 : Instituteurs : Programme du recrutement : course, saut, jet et lever. Direction : Huguenin, Jaques, Bory, Tharin, Bucher.

- 10 h. 45 : Tirer, pousser, traction à la corde par les participants.  
Direction : *Huguenin* et *Bucher*.  
11 h. 15 : Leçon à une classe à trois degrés. Direction : *Tharin*.  
11 h. 45 : Leçon à une classe de filles. Direction : *Bucher*.  
12 h. 45 : Dîner en commun.  
14 h. 30 : Causerie sur « Les excursions scolaires », par *R. Tharin*.

## NEUCHÂTEL

### AU CONCOURS

- 1 poste *d'institutrice*, à Fleurier. Délai : 26 octobre 1937.  
2 postes *d'instituteur*, à Peseux. Délai : 29 octobre 1937.

### ABSENCES ET EFFECTIFS

Dans notre article paru le 18 septembre, nous avons fait remarquer qu'il ne fallait pas tirer de conclusions trop absolues des moyennes d'absences par élève relevées dans le rapport du Département de l'Instruction publique. A propos du record (56 absences) détenu par la commune de Montalchez, nous disions que cette moyenne sensationnelle pouvait provenir d'un excès d'indulgence de la part de la Commission scolaire ou être la conséquence de maladies de longue durée.

Voici ce qu'on nous communique à ce sujet :

« Montalchez atteint depuis fort longtemps le chiffre record de la moyenne des absences par élève, soit pour les quatre dernières années 59, 67, 54 et 56. Cet état de choses chronique ne tient pas à quelque épidémie qui éloigne de l'école une partie des élèves, mais bien plutôt à un excès d'indulgence de la part de la Commission scolaire usant du droit que lui confère la loi d'accorder jusqu'à 80 congés par élève et abusant même de ce droit en accordant des dispenses agricoles à des enfants qui viennent d'entrer en classe ou qui fréquentent le degré inférieur. Au 1er novembre 1936, bien que 10 semaines de vacances aient été octroyées pendant le semestre d'été, la moyenne des absences s'élevait déjà à 45,2 ce qui prouve assez que la maladie n'est pas la cause de ces moyennes inqualifiables.

» A part le record des absences, nous dit-on aussi, Montalchez détient le record du nombre des élèves pour une classe à tous les ordres ; après avoir reçu 41, 42, 45 élèves au cours des trois dernières années, la classe compte actuellement 46 élèves. La Commission scolaire, qui est de cinq membres, dont quatre conseillers communaux, refuse, par raison d'économie, un dédoublement qui s'avère pourtant des plus nécessaires. Ici encore, la loi est la grande responsable qui impose le dédoublement seulement lorsque le chiffre de 45 élèves a été atteint pendant trois années consécutives, sans distinguer les classes à un ordre, à plusieurs ordres ou à tous les ordres.



» Malheureusement, le Département de l'Instruction publique ne peut qu'invoquer la Loi lorsqu'il lui est demandé de remédier à cette situation.

» Et dire qu'il y a plus de 70 ans, la Commission d'Education de Peseux décidait l'ouverture d'une troisième classe primaire, l'école des garçons comptant 41 élèves et celle des filles, 38 seulement. »

Qu'on nous permette d'ajouter que, pour sortir de cette situation intolérable, il faut reviser l'art. 31 de la loi. Il n'est plus possible, avec les exigences actuelles de l'enseignement, de tolérer, même dans une classe à un seul ordre, 45 élèves pendant trois ans pour procéder à un dédoublement. Pour de telles classes, ce maximum doit être ramené à un chiffre inférieur. Il faudrait fixer un autre maximum pour les classes à plusieurs ordres et un troisième pour celles qui embrassent tous les ordres. Voilà une question qu'il appartient à notre Comité central d'examiner à nouveau. Il y a quelques années, il avait tenté un effort pour faire admettre le maximum unique de 40 ; mais cette formule trop rigide doit être abandonnée et il faut la remplacer par des dispositions qui tiennent compte de l'organisation des classes.

Nous nous heurterons évidemment à la résistance des communes qui invoqueront, pour ne rien changer au statut des classes, des difficultés financières réelles ou non. Nous comprenons fort bien qu'un dédoublement de classe est une opération quasi impossible pour des communes obérées, et au maximum des impositions — c'est le cas de Montalchez — mais avec des secours exceptionnels de l'Etat, il y aurait moyen de sortir d'embarras.

Quant aux absences, il est regrettable que des dispenses pour travaux agricoles soient accordées à des élèves du degré inférieur. La loi n'y fait pas obstacle, et il y aura lieu d'en compléter les dispositions pour empêcher cette fâcheuse pratique.

J.-Ed. M.

## INFORMATIONS

### FONDATION BERSET-MULLER

#### Maison de retraite pour instituteurs et institutrices.

Une place est vacante au *Melchenbühl* près Muri (Berne).

Cette maison de retraite est ouverte aux instituteurs ou institutrices âgés de 55 ans au moins et aux veuves d'instituteurs.

Adresser les demandes d'admission jusqu'au 20 novembre au président du comité de la Fondation, *M. F. Raaflaub, conseiller communal à Berne*, avec les pièces suivantes : acte d'origine, acte de naissance, attestation de bonne santé par un médecin, acte de bonnes mœurs, certificats ou autres pièces prouvant que le candidat a enseigné en Suisse durant au moins 20 ans.



## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

#### LE SYTLE ROMAN ST-URSANNE, PORTAIL SUD

##### II. Le portail sud de la collégiale de St-Ursanne.

Au déploiement du tableau reproduisant la lumineuse aquarelle du peintre Vonlanthen, le regard s'élance du portail au clocher et du clocher au portail que bientôt l'œil ne quitte plus. Et dire qu'à l'origine une riche polychromie rehaussait encore l'éclat de ce porche renommé !

Pour description de celui-ci, nous aurons recours à la compétence de feu A. Naef, grâce à son étude parue dans « Les Monuments d'art en Suisse ».

Le portail méridional de la collégiale de St-Ursanne est couvert en *plein cintre* roman, et ses ébrasements obliques sont pourvus chacun de trois colonnes monolithes entièrement dégagées. Au-dessus des chapiteaux, un vigoureux tailloir se prolonge sur le mur de façade. Il reçoit la retombée de trois archivoltes concentriques. Les angles droits des ébrasements sont tantôt arrondis en bâtons cylindriques, tantôt creusés en gorges décorées de billettes. L'espace semi-circulaire compris entre les archivoltes et le linteau de la porte se nomme tympan. A gauche et à droite des archivoltes se trouve une niche abritant une statue. L'ensemble, qui est en saillie sur le mur de l'église et qui rappelle les arcs de triomphe romains, est couronné par une corniche horizontale bien saillante, supportée par neuf modillons dont huit sont taillés en biseau à leur partie inférieure et le neuvième décoré d'une tête plate. Les modillons rappellent les chevrons dans les charpentes ; d'ailleurs l'architecture de pierre procède de celle de bois.

Revenons sur maints détails, sculpturaux surtout. Le tore inférieur de la base des colonnes est orné de la caractéristique griffe romane. Les fûts sont lisses et les *chapiteaux*, chargés de personnages ou d'animaux, sont dits *historiés*. Ceux de l'extrême gauche représentent les quatre évangélistes assis sur des trônes et tenant sur leurs genoux un livre ouvert et dressé. Leurs têtes, symboliques selon l'Apocalypse, sont nimbées. Le troisième chapiteau porte trois monstres vus de dos dont la fonction semble consister à interdire aux mauvais esprits l'entrée de l'église. Dans la série de droite, le chapiteau le plus proche de la porte est décoré de trois aigles aux ailes éployées. Le chapiteau du centre n'est pas facile à commenter à nos élèves : il illustre très probablement la sirène antique et doit, ici, personnifier les divers genres de séduction. Sur le tableau scolaire,

on remarque simplement une femme tenant un enfant. Le dernier chapiteau, enfin, ne manquera pas de retenir l'attention de nos écoliers : il est l'image d'un lai de Marie de France « Le loup allant à l'école ». C'est un tableau en deux actes où l'on voit un religieux apprenant à écrire à un loup ; celui-ci porte un capuchon de moine et a tracé un a et un b. Mais le loup a entendu des brebis et des agneaux ; il retourne brusquement la tête et tient déjà dans ses griffes un de ces animaux. Le moine intervient et le loup obéira peut-être, mais non sans peine. C'est en somme l'illustration du vieux proverbe : l'habit ne fait pas le moine. On peut y voir aussi l'image de la patience et du travail de bénédictin des moines pédagogues, civilisateurs.

Le *tympan*, par contre, n'a guère besoin d'être décrit, il est suffisamment parlant. Le Christ, assis sur un trône, a la tête entourée d'un nimbe circulaire et crucifère. La pièce qu'il tenait dans la main droite est brisée ; c'était fort probablement une croix très allongée. A la droite du Christ s'avance saint Pierre suivi de son ange qui porte un sceptre. A sa gauche saint Paul, également accompagné d'un ange. Des deux hommes agenouillés aux pieds du Seigneur, l'un doit être saint Ursanne. Remarquons que les dimensions de la tête par rapport au corps, et les corps mêmes des personnages entre eux ne correspondent pas à des proportions naturelles ; le sculpteur a voulu ainsi marquer la prédominance du spirituel sur le charnel et la supériorité morale du Christ. Cette loi se trouve déjà dans les peintures égyptiennes où le Pharaon a toujours des dimensions supérieures à celles de ses sujets.

La *niche* de gauche, dont le fond est tapissé d'ailes, abrite la Vierge et l'Enfant disposés selon une sévère symétrie. L'autre niche comporte un dais à jour soutenu en façade par deux colonnettes. Saint Ursanne, assis, foule aux pieds un animal qui semble être un chien, emblème du mal. Le saint est accompagné d'un ange dont une aile, relevée, dépasse l'arc. Toutes ces statues ne sont pas entièrement dégagées : ce sont des *hauts-reliefs*. Les boiseries et les ferrures de la porte ne sont pas romanes ; elles datent du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Par sa riche décoration, le portail annonce l'époque du roman tardif, il doit être de la deuxième moitié, plus exactement peut-être de la fin du XII<sup>e</sup> siècle (A. Naef). Par le portail, nous pénétrons dans le *bas-côté* (nef latérale ou collatérale). La portion dessinée sur le tableau est éclairée par une fenêtre ronde ou œil-de-bœuf et une fenêtre semblable à celles de la nef, en arrière ; elles sont à ébrase-ments obliques, couvertes en plein cintre et dépourvues de tout ornement décoratif. Par contre, la face extérieure du mur de la nef est ornée d'un motif de décoration cher aux romans : les *arcatures* ou arcades aveugles dont la fonction n'est pas que d'embellir mais aussi de renforcer tout en allégeant le mur. Signalons aussi la bordure faite de briques posées d'angle.

L'énorme mur qui limite le portail, escalade le bas-côté pour aller soutenir la nef, sert de *contrefort*. Par suite de diverses modifications il a perdu sa physionomie première ; le ressaut orné d'un fronton est de caractère gothique.

Enfin le clocher — qui mesure 9 mètres de côté et 25 de hauteur, au faîtage — est décoré d'un cordon qui le divise en étages ; il est couvert d'un toit dit *en bâtière* dont les pans sont parallèles à ceux de la nef ; cette disposition est en général assez rare. Il va sans dire que l'élégant clocheton de bois ajouré n'est pas du XII<sup>e</sup> siècle !

Terminons en faisant remarquer que l'édifice est construit en calcaire jaune du pays, que son célèbre portail a été fréquemment comparé à la porte dite de St-Gall, à la cathédrale de Bâle et que la collégiale n'est pas une œuvre d'art isolée dans la ville mais fait partie d'un tout historique et architectural dont peut s'enorgueillir la pittoresque cité des bords du Doubs.

(A suivre.)

PAUL BURNET.

## INFORMATIONS

### CONGRÈS INTERNATIONAL D'HYGIÈNE SCOLAIRE

« Les journées internationales de la santé publique » ont eu lieu à Paris, durant dix jours consécutifs, dès le premier juillet 1937. Dix sections ont été créées, devant travailler seules les matinales. Parmi elles, je note les journées de la maternité et de l'enfance, de médecine scolaire et de l'éducation physique, d'hygiène militaire, de la marine militaire, de l'hygiène dentaire, de la médecine sociale, etc... Ce congrès fut une réussite. Nous avons fréquenté surtout celui de l'hygiène scolaire.

Nous avons constaté une participation plus réduite qu'elle n'aurait dû être à la vue de la liste des inscriptions. Nous pensons que cette réduction est la conséquence des menaces de grèves, tantôt patronales, tantôt ouvrières, qui planèrent ce mois sur l'hôtellerie et l'alimentation. Parmi les participants de divers pays, peu de Suisses. Nous avons eu le plaisir d'y rencontrer le Dr Warnery, ancien président du Grand Conseil vaudois, qui, depuis 25 ans, s'intéresse activement à la médecine des écoles de son district, et le Dr Wintsch, médecin scolaire de Lausanne. Ce dernier fit un rapport très apprécié et instructif sur « Le dépistage précoce de la tuberculose chez les écoliers ».

« Les journées de la santé publique » furent ouvertes dans le confortable et grand amphithéâtre de la Faculté de médecine de Paris. Elles furent présidées par M. Roussy, doyen de la Faculté, ainsi que par le Dr Tenon, professeur d'hygiène et le professeur Laignel-Lavastine, président du Congrès néo-hippocratique, qui débuta parallèlement à celui de l'hygiène. L'éclat de cette assemblée fut



encore rehaussé par la participation de nombreux médecins militaires dans leurs brillants uniformes. Les réunions des sections, qui succédèrent, furent naturellement plus modestes et familières.

Elles furent présidées par le Dr Dufestel, véritable animateur de ces journées. Ce médecin est le chef du service sanitaire scolaire de Paris, il est entouré de respect et d'admiration de tous ceux qui connaissent les travaux et l'activité de ce vétéran de l'hygiène scolaire : n'est-il pas depuis quarante ans à la tête de ce mouvement social ? Nous nous sommes transporté tantôt ici, tantôt là. Nous avons été intéressé particulièrement par deux après-midis. L'une a eu lieu à l'Institut Pasteur, elle était consacrée à une série d'études sur l'« homme normal ». Combien il est difficile, surtout de nos jours, de le trouver bien défini et confortablement assis ! Pour une conduite psychologique harmonieuse ne faut-il point donner à l'homme pour qu'il soit normal un minimum de sécurité. Nous avons insisté sur ce point l'année dernière à cette époque au Congrès de neurologie, à Berne et nous avons été particulièrement content de trouver une allusion à ce sujet dans les études sur « l'homme normal ».

Le deuxième après-midi qui nous intéressa fut une visite détaillée dans une école primaire nouvelle, dite modèle. Elle loge 1300 élèves. Ce groupe scolaire de la rue des Moreillons et de Cherbourg (Paris 15<sup>e</sup>) est une réalisation importante de ce progrès hygiénique. Ce bâtiment me rappela tous les perfectionnements que nous avons déjà pu apprécier dans une récente école de Berne et, en bien plus petit, dans celle de Bellevaux, à Lausanne.

Décidément, à la suite de cette visite et à l'ouïe des rapporteurs, on remarque que très lentement les écoliers de divers pays commencent à passer leur jeunesse dans des locaux spacieux, aux fenêtres par lesquelles pénètrent largement le soleil et l'air, avec des planchers et des parois sans fissures, avec des tables appropriées, et avec des cours bien goudronnées, etc., etc.

Il a fallu des siècles pour réaliser ces choses simples. Ne soyons pas étonnés de la lenteur de ces réalisations dans le domaine de l'hygiène : entre les palabres et les applications, quel fossé !

Cette réserve faite, les orateurs du Congrès de l'hygiène scolaire, médecins, psychologues, maîtres d'école, tous, se basant sur les résultats convergents, sur la bonne volonté des gouvernants, sur la confiance qui les anime, proclament la nécessité de persévérer et de développer toujours mieux les acquisitions médico-scolaires constatées dans la plupart des pays, même les plus lointains. En écoutant les nombreux orateurs de ces journées consacrées à la santé publique, nous pouvons, semble-t-il, résumer leurs pensées dans ces lignes.

L'hygiène sociale doit intervenir dès la naissance et suivre l'enfant jusqu'à la jeunesse. Pendant les premiers mois de son existence on conseille la mère, on le protège à la crèche.



Plus tard, on s'occupe de lui à l'école et on lui assure les soins nécessaires quand il est malade. A propos de ce dernier point, nous avons constaté que l'assurance infantile obligatoire contre les maladies est exceptionnelle dans les pays dont nous avons pu approcher les délégués. Reconnaissons et soulignons cette réalisation magnifique de l'Etat de Vaud malgré les déboires financiers réguliers et annuels.

L'hygiène sociale est plus ambitieuse : lentement elle se met à s'occuper chez l'enfant de sa croissance corporelle et psychique, de son éducation physique et intellectuelle, elle veille à ce que l'une ne nuise pas à l'autre. Elle se propose ainsi de former des adultes jouissant d'une bonne santé, qui est aussi nécessaire à l'ouvrier qu'à l'intellectuel. C'est par elle qu'on se livre, avec plaisir et facilité, au travail qui restera le principal levier du progrès, quelles que soient les tentatives de son étranglement, conséquence de la décadence des régimes.

Un peu partout on constate que la grande mortalité des enfants est en décroissance très marquée. Ceci résulte de l'effort étonnant constaté dans l'application des règles de la première enfance. Il ne nous a pas semblé qu'en ce qui concerne les progrès de l'hygiène scolaire (malgré de nombreuses statistiques optimistes et tendancieuses) le résultat corresponde au précédent. Les tares physiques, intellectuelles et morales des écoliers sont encore beaucoup trop nombreuses. Les applications médico-scolaires, si elles sont observées, sont riches de promesses et pourraient apporter une action plus rapide et plus énergique. Il s'agit ici non d'affaires ou d'émulations régionales, mais d'une question que chaque pays devrait considérer comme nationale. Celle-ci pourrait se résumer dans cette boutade, peu respectueuse mais très juste, jadis énoncée fréquemment par Herbert Spencer : « La première condition pour réussir dans la vie est d'être un bon animal et la première condition de la prospérité nationale c'est d'être une nation de bons animaux. »

\* \* \*

Ma communication se rapportait au sujet : « Transformations sociales et hygiène scolaire de la région de Montreux (Vaud) ». Elle est le résultat de l'expérience et des observations dans ce domaine durant seize dernières années consécutives. La place manquant, je ne lui emprunte que les brèves conclusions terminales :

Pour le social, j'ai noté, dès le début de l'affaiblissement économique (conséquence de la guerre) appelé à tort « la crise », les signes de la décadence des régimes. Les symptômes résultent du fait que le libre jeu de l'évolution de la société est entravé par trois causes suivantes : pullulement d'un trop grand nombre d'individus inférieurs (esprit moutonnier), inégalités des conditions initiales, sélection intéressée et étroitement conformiste. Ces causes déficitaires seront

remplacées par trois autres conditions. Ainsi le progrès social reprendra sa courbe ascensionnelle, ainsi la Renaissance sociale va reparaître,

Ces conditions, je les formule ainsi : augmentation des éléments prospères en raison de leur prospérité et de leur succès (effet sthénique, sentiment du triomphe sans lesquels on chute), émulation par l'inégalité des chances, sélection désintéressée dictée par les aptitudes naturelles. Pour les applications de la médecine scolaire, je rappelle simplement la conclusion de mon rapport de 1932, auquel je ne puis ajouter un mot : « Tout service sanitaire scolaire moderne doit reposer sur les trois assises : le sacrifice, la concorde et la Foi. *Non multa sed multum.* »

D<sup>r</sup> A. LESTCHINSKI,  
médecin des Ecoles du Cercle de Montreux (Vaud).

### LA FAMILLE D'AUJOURD'HUI

Groupant plus de sept cents membres et plusieurs institutions genevoises qui veillent aux intérêts familiaux, **PRO FAMILIA** se préoccupe, depuis sa fondation, de la santé physique et morale de la famille, élément de stabilité, de force et de réconfort pour l'individu et la collectivité.

Dans notre époque troublée, il est souhaitable qu'une synthèse montre l'évolution de la famille, les besoins actuels et le rôle de la société à cet égard.

Tel est le but des conférences qu'organise **PRO FAMILIA** les 28, 29 et 30 octobre (congé scolaire d'automne à Genève) et que le Conseil d'Etat a bien voulu honorer de son patronage.

A l'intention de tous les éducateurs romands nous croyons bien faire en signalant ici tout l'intérêt que présente cette initiative qui vient à son heure.

#### Programme du cours.

Jeudi 28 octobre :

14 h. 15 Ouverture du cours. Allocution de M. le Président du Conseil d'Etat.

**Les problèmes qui se posent**, par M. Alb. Malche, prof. à l'Université.

16 h. **D'une génération à l'autre**, par M. Paul Chaponnière, homme de lettres.

17 h. 30 Réception des participants par Pro Familia.

Vendredi 29 octobre :

8 h. 30 **La famille : Sa protection par le droit**, par M. Alb. Richard, prof. à l'Université.

10 h. 15 **La famille : Ses hérédités**, par M. le Dr Charles Dubois, prof. à l'Université.

14 h. 15 **La famille : Ses bases économiques**, par Mlle Anna Martin, conseillère financière à Berne.

16 h. **Les Colonies d'habitation du « Coin de terre »**, par M. le Dr V. de Senarclens, président de l'Association du « Coin de terre », et M. Jaquet, administrateur-délégué.

20 h. 30 Salle centrale, pl. de la Madeleine, 10 :

**La famille : Sa santé morale.** Conférence publique et gratuite par M. Auguste Lemaitre, professeur à l'Université.

Samedi 30 octobre :

8 h. 30 **La famille : Sa santé physique**, par M. le Dr Pierre Besse, prof. à l'Université.

10 h. 15 **La famille : Besoins nouveaux**, par M. Maurice Veillard, secrétaire général du Cartel romand H. S. M., à Lausanne.

15 h. Visites commentées des Colonies d'habitation du « Coin de terre ».

\* \* \*

Pour faciliter une organisation en tous points satisfaisante, les participants au cours sont invités à verser à la poste, jusqu'au 23. octobre, le **montant de 4 fr.** qui donne droit d'assister à toutes les manifestations ci-dessus. Compte de chèques postaux I 4407 « La Famille d'aujourd'hui ».

Des cartes pour une seule journée seront en vente à l'entrée au prix de 2 francs.

Les membres des associations **Pro Familia** de Genève, Lausanne, Neuchâtel et Vevey ont droit au **demi-tarif**.

Ces cours auront lieu en l'Aula de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles, rue Voltaire.

Pour tous renseignements (logements, repas, etc.) désirés avant l'ouverture du cours, prière de s'adresser au secrétariat de **PRO FAMILIA**, Taconnerie, 5, à Genève. H. B.

## LECTURE LITTÉRAIRE

### LES DOUILLONS <sup>1</sup>

Restée seule, la femme se mit à la besogne. Elle découvrit la huche à la farine, et prépara la pâte aux douillons. Elle la pétrissait longuement, la tournant et la retournant, la maniant, l'écrasant la broyant. Puis elle en fit une grosse boule d'un blanc jaune, qu'elle laissa sur le coin de la table.

Alors elle alla chercher les pommes et, pour ne point blesser l'arbre avec la gaule, elle grimpa dedans au moyen d'un escabeau. Elle choisissait les fruits avec soin, pour ne prendre que les mûrs et les entassait dans son tablier.

<sup>1</sup> Les « douillons » normands sont semblables à nos « pommes en cages » romandes.

Aussitôt qu'elle fut rentrée, elle commença à préparer les douillons.

Elle enveloppait les fruits, un à un, dans une mince feuille de pâte, puis les alignait au bord de la table. Quand elle eut fait quarante-huit boules, rangées par douzaines l'une devant l'autre, elle pensa à préparer le souper, et elle accrocha sur le feu sa marmite, pour faire cuire les pommes de terre.

G. DE MAUPASSANT (*Contes du jour et de la nuit*).

## **LES LIVRES**

**Le monde social des fourmis**, par Auguste Forel, 5 vol., 15 fr., chez Naville et Cie.

Il ne s'agit pas ici d'une nouveauté puisque le premier des cinq volumes que cette œuvre comporte parut en 1921 chez Kündig, à Genève. C'est actuellement la maison Naville qui s'est chargée de la vente et de la diffusion du *Monde social des fourmis*.

Puisque l'hiver qui vient va nous empêcher de nous livrer à l'étude des animaux dans la nature, c'est le moment de poursuivre notre recherche dans les livres. L'ouvrage d'Auguste Forel nous en fournira le moyen.

Beaucoup de nos lecteurs connaissent déjà *Les Fourmis en Suisse* ; ceux qui ont lu *Le monde social des fourmis* sont moins nombreux. C'est qu'il est plus ample, plus chargé d'observations, de réflexions. C'est qu'il embrasse tout ce qui concerne ces animaux, des formes fossiles aux formes actuelles : poursuivant les fourmis dans leurs divers habitats, fouillant leur vie, disséquant leurs corps, et, surtout se penchant sur les mystères de leurs rapports individuels et collectifs, étudiant la division du travail qu'impose la vie du groupe dans la fourmilière, examinant les problèmes de l'esclavagisme et de la guerre entre sociétés de genres différents.

Si tous ne peuvent souscrire aux considérations philosophiques, sociales ou politiques par lesquelles Forel termine sa vaste étude, nul ne peut rester indifférent devant cette œuvre qui nous plonge au profond de la vie.

J'ai pénétré dans la chambre-laboratoire où travaillait Fabre ; Forel m'a reçu dans la maison claire au-dessus des vignes.

Pour beaucoup de Français, l'humble logis de Sérignan est devenu un lieu de pèlerinage, mais en Suisse, on se soucie assez peu des savants et de leurs œuvres. Les maîtres d'école ne pourraient-ils pas essayer de mettre les meilleurs de leurs citoyens à leur juste place : la plus haute ?

C'est pourquoi les bibliothèques scolaires de maîtres devraient posséder l'œuvre de Forel, qui est l'œuvre de toute une vie et d'une belle vie.

Alb. R.



# BANQUE CANTONALE VAUDOISE

SOUS LA SURVEILLANCE DE L'ÉTAT

**TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE**  
AUX MEILLEURES CONDITIONS

**PRÊTS DE CAPITAUX**  
**ACHAT ET VENTE DE TITRES**  
**GÉRANCE DE FORTUNES**  
**PAIEMENT DE TOUS COUPONS**

25 agences et 3 sous-agences dans le canton

**AGENCE A LAUSANNE : PLACE BEL-AIR**

VA PARAÎTRE :

## HÉROS ET MARTYRS

JEAN BAPTISTE

JÉSUS-CHRIST

Beau volume in-8°, broché, 256 pages, 136 poèmes, 4080 vers. — En souscription chez l'auteur : **ALEXANDRE CAVIN**, Avenue Mon Loisir, 13, LAUSANNE.

Prix de souscription : Fr. 3.50. En librairie : Fr. 5.—.

**L'ALLEMAND** garanti en 2 mois, l'italien en 1, à l'École Tamé, Baden 57. Cours de toute durée, à toute époque et pr tous. Prép. exam. emplois fédéraux en 3 mois, Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois.

**Empaillage** de tous les animaux pour écoles

Fabrication de  
Chamoisage de peaux

**Fourrures**

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15





# *Loterie* **DE LA** **SUISSE ROMANDE**

au profit des œuvres de bienfaisance et d'utilité publique des cinq cantons romands

**Valeur totale des lots : plus de 2 1/2 millions**

Le billet : Fr. 5.—

Tirage avant le Nouvel-An

---

Editeurs responsables : C. GREG et A. RUDHARDT.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

# ÉDUCATEUR

ET

## BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

### RÉDACTION :

|                            |                           |
|----------------------------|---------------------------|
| ÉDUCATEUR                  | BULLETIN                  |
| ALB. RUDHARDT              | CH. GREC                  |
| GENÈVE, rue des Pénates, 3 | VEVEY, rue du Torrent, 21 |

### ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33  
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

---

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

# Actualités pédagogiques

|                                                                                                  |         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| <b>Baudouin, C. :</b> L'âme enfantine et la psychanalyse . . . . .                               | Fr. 5.— |
| <b>Bernard, R. :</b> Comment on devient un éducateur . . . . .                                   | » 3.—   |
| <b>Berger, R. :</b> Manuel d'écriture courante et ornementale . . . .                            | » 5.—   |
| <b>Bouché, B. :</b> L'éducation morale . . . . .                                                 | » 6.—   |
| <b>Charmot, F. :</b> La teste bien faite. Etudes sur la formation<br>de l'intelligence . . . . . | » 2.65  |
| <b>Dévaud, E. :</b> Quarante exercices de <i>Lecture silencieuse</i> . . . .                     | » 1.50  |
| <b>Dévaud, E. :</b> Lire, parler, rédiger, nouv. éd. . . . .                                     | » 2.—   |
| <b>Gilbert-Robin, Dr :</b> Les troubles nerveux et psychiques de<br>l'enfant. . . . .            | » 2.80  |
| <b>Guillet, L. :</b> Allez mes enfants et vous serez des chefs . . . .                           | » 2.65  |
| <b>Huguenin, E. :</b> Les enfants moralement abandonnés . . . . .                                | » 2.15  |
| <b>Lavarenne, M. :</b> Voulez-vous que vos enfants soient de bons<br>élèves ? . . . . .          | » 3.40  |
| <b>Ledent, Dr R. et Wellens, L. :</b> Enfants difficiles, parents<br>perplexes . . . . .         | » 3.50  |
| <b>Montessori, M. :</b> L'enfant . . . . .                                                       | » 3.10  |
| Les étapes de l'éducation. . . . .                                                               | » 0.60  |
| <b>Payot, J. :</b> La faillite de l'enseignement . . . . .                                       | » 2.65  |
| <b>Sauser-Hall, G. :</b> Guide politique suisse, Manuel d'instruction<br>civique . . . . .       | » 3.75  |
| <b>Verine :</b> L'art d'aimer ses enfants . . . . .                                              | » 2.65  |
| <b>Vittoz, E. :</b> Langue d'aujourd'hui et langue de demain . . . .                             | » 1.50  |

## Rappel :

|                                                                                                                                  |        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <b>Berger, R. :</b> Le dessin libre . . . . .                                                                                    | » 6.—  |
| — La didactique du dessin . . . . .                                                                                              | » 6.—  |
| <b>Boven, Dr W. :</b> La science du caractère . . . . .                                                                          | » 8.—  |
| <b>Chevallaz, G. :</b> Histoire de la pédagogie . . . . .                                                                        | » 5.—  |
| — Pédagogie des enfants difficiles . . . . .                                                                                     | » 1.—  |
| <b>Malche, A. :</b> Vie de Pestalozzi. Avec 9 illustrations hors texte<br>broché Fr. 3.50 relié . . . . .                        | » 5.50 |
| <b>Meylan, L. :</b> L'instruction publique secondaire des jeunes filles<br>à Lausanne au cours des 50 dernières années . . . . . | » 1.—  |
| <b>Vinet, A. :</b> Famille, Education, Instruction . . . . .                                                                     | » 10.— |
| <b>Wintsch, Dr J. :</b> Les dessins d'enfants et leur signification . .                                                          | » 1.50 |
| — Les premières manifestations motrices et<br>mentales chez l'enfant. Etude physiolo-<br>gique, clinique et pédagogique. . . . . | » 4.—  |

# LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle